

Comment distinguer « quelque » de « quel que » ?

Les mots « **quelque** » et « **quel que** » se prononcent presque de la même manière. Il ne faut pas les confondre.

- Le mot « **quel(s) que** » s'écrit en deux mots s'il est placé devant un verbe conjugué à la troisième personne du subjonctif. Il s'accorde en genre et en nombre avec le sujet du verbe.
- Le mot « **quelque(s)** » s'écrit en un seul mot quand :
 - On peut le remplacer par « **environ** », « **si** », ou « **aussi** », c'est un adverbe et il est toujours invariable.
 - On peut le remplacer par « **deux ou trois** », il fait alors parti du groupe nominal, et il s'accorde en nombre avec le nom qui l'accompagne.

Exemples :

- On écrit : « Quels que soient tes choix, je les accepterai ».

Les mots « **quels que** » sont accompagnés du verbe « être » au subjonctif. Ils s'accordent donc avec le sujet « **tes choix** », qui est au masculin pluriel.
- On écrit : « Quelques dizaines de fraises suffisent pour une tarte ».

On peut remplacer le mot « **quelques** » par « **deux ou trois** ».

On peut écrire : « **Deux ou trois** dizaines de fraises suffisent pour une tarte ». C'est un déterminant.
- On écrit : « Quelque fort que vous soyez, je vous battraï ».

On peut remplacer le mot « **quelque** » par « **aussi** ».

On peut écrire : « **Aussi** fort que vous soyez, je vous battraï. » C'est un adverbe il est invariable.